

*Initiatives ministérielles*

**M. Dingwall:** Voilà que le ministre assis derrière lui dit: «Ce n'était pas à cause du déficit.» Le gouvernement aime bien changer son fusil d'épaule lorsqu'il a affaire aux gens.

Deuxièmement, le ministre semble penser qu'il détient toutes les réponses lorsqu'il est question des chômeurs. Il y a des chômeurs dans beaucoup de secteurs.

En montant ce groupe contre un autre le ministre ne fait rien pour améliorer le moral dans la fonction publique. Il ne fait rien non plus pour accroître les possibilités économiques en dehors de la fonction publique.

Nous savons tous qu'il y a toutes sortes de gens qui voudraient avoir ces emplois. La question que nous nous posons est la suivante: Pourquoi le gouvernement fait-il subir inutilement une grève aux Canadiens? Pourquoi le gouvernement fait-il cela?

Pendant que le ministre a la parole—je sais que je n'ai pas beaucoup de temps—peut-il nous dire combien de ses copains riches recevront des primes et à combien s'élèveront ces primes? Peut-il expliquer cela aux Canadiens?

**M. Loiselle:** Comme j'ai beaucoup de respect pour le député, j'espère qu'il ne prendra pas l'habitude de lancer des affirmations gratuites qui, en fin de compte, tendent à déshonorer cet endroit.

Je vais vous expliquer la situation de façon impartiale. Je sais en quoi consiste le rôle de l'opposition. Je ne m'attends pas à ce que le député soit d'accord avec moi, mais je sais d'emblée qu'il peut lancer des chiffres à tort et à travers. Je vais essayer de donner l'heure juste à la population.

Je vais d'abord répondre à la dernière question du député. J'ai déjà dit à la Chambre qu'au moment du dépôt du budget, le gouvernement a décidé de n'accorder aucune augmentation pendant un an. J'ai dit à la Chambre que, du 1<sup>er</sup> avril 1991 au 1<sup>er</sup> avril 1992, personne ne toucherait d'augmentation et que ceux qui recevaient habituellement des primes n'en obtiendraient pas. Ils n'auront pas d'augmentation pour cette année-là. Évidemment, cela sera annoncé en temps et lieu, à la fin de l'année, c'est-à-dire au moment où le comité siègera. Il n'y aura absolument aucune augmentation.

Le député a également parlé d'une hausse des taxes et impôts. Aurions-nous dû adopter l'approche libérale au regard de la budgétisation ou de la politique budgétaire? Si nous avions suivi la ligne de conduite libérale, où en serait notre déficit? Il atteindrait 100 milliards de dollars.

Où en serait notre dette? Elle serait de 700 milliards de dollars.

Nous avons changé le cours des choses en faisant des compressions de 30 milliards de dollars. Évidemment, nous avons mis de l'ordre dans le domaine fiscal. Nous avons fait des compressions auxquelles l'opposition, au grand complet, s'est à chaque fois opposée. Nous avons essayé de mettre de l'ordre dans les affaires de la Chambre. Chaque fois, on nous a reproché de faire des compressions au mauvais endroit, mais nous avons tenté de recueillir le plus de recettes possible et nous avons beaucoup progressé. D'ici quelques années, nous n'aurons plus à emprunter. C'est un problème très compliqué, à cause de la situation dans laquelle vous avez laissé nos finances.

Le député prétend que nous dressons les groupes les uns contre les autres, ce que je nie catégoriquement. Nous demandons à tout le monde de faire sa part. Faisons-nous preuve d'antisyndicalisme quand nous annonçons à nos gestionnaires l'abolition de 10 p. 100 de leurs postes? Sommes-nous antisyndicalistes quand nous annonçons aux provinces que nous allons réduire la croissance des paiements de transfert pour l'année à venir? Sommes-nous antisyndicalistes de mettre de l'ordre dans nos affaires et de geler nos budgets de fonctionnement?

Nous demandons à tout le monde de faire un effort. Nous avons agi ainsi pour montrer aux autres que la récession était un peu inquiétante. Les dépenses gouvernementales sont trop élevées. Évidemment, lorsqu'il nous faut payer 40 milliards d'intérêt sur notre dette, nous sommes aux prises avec un grave problème.

• (1240)

Voilà le message que nous avons lancé, et il a été bien accueilli car des gouvernements libéraux compétents et solides ont suivi notre mot d'ordre. Le gouvernement a essayé d'être logique et de s'acquitter d'une tâche extrêmement difficile et ingrate, celle de mettre de l'ordre dans les finances publiques.

**M. Dingwall:** Monsieur le président, dans son allocution d'ouverture, le ministre, répondant à une question, a fait allusion à l'offre présentée aux membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Peut-il confirmer qu'il maintiendra sa proposition de verser un montant forfaitaire de 500 \$ à environ 35 000 employés? Va-t-il garantir un poste aux fonctionnaires dont les emplois passent au secteur privé, l'amélioration des avantages sociaux, notamment au chapitre des soins dentaires, de l'assurance-maladie, de l'assurance-invalidité, des congés annuels, des primes de poste, ainsi que des paiements totalisant 81 millions de dollars par an?